

Le Président

Paris, le 23 mai 2020

Monsieur le Premier ministre,

Le 23 mai marque la journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage, instituée par la loi du 28 février 2017 relative à l'égalité réelle outre-mer. À cette occasion, une cérémonie doit se tenir aujourd'hui à Saint-Denis, à 16 heures, sous la forme d'un dépôt de gerbe au monument qui y est dédié à la mémoire des victimes de l'esclavage.

Depuis 2017, l'Etat a toujours été représenté par un membre du gouvernement à cette cérémonie nationale, qui célèbre la mémoire des personnes qui ont été réduites en esclavage et rend ainsi hommage à la contribution qu'elles-mêmes et leurs descendants ont apportée à la construction de la Nation et de la République.

Il semble que, cette année, l'Etat n'y sera représenté que par la sous-préfète d'arrondissement. Alors que deux statues de Victor Schoelcher viennent d'être détruites à Fort-de-France, le jour même de la célébration de l'abolition en Martinique, il est d'autant plus important de marquer l'importance que la République attache à la construction d'une mémoire partagée de l'esclavage et des combats pour son abolition. C'est la raison pour laquelle une présence et une parole ministérielles à la cérémonie de Saint-Denis m'apparaissent encore plus nécessaires en ce jour.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Marc Ayrault

M. Edouard Philippe
Premier ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varennes
75007 PARIS

